

DOSSIER

La fondation actionnaire



Xavier DELSOL
Avocat associé, DELSOL Avocats



Arnaud LAROCHE
Avocat, DELSOL Avocats

Le présent dossier vise à apporter un premier éclairage pratique sur la mise en place du concept émergeant de « fondation actionnaire ». Bien que naturellement rare et n'ayant pas vocation à supplanter les mécanismes traditionnels de transmission des entreprises, les premiers cas de quelques chefs d'entreprise pionniers sont inspirants et amènent à envisager ce nouveau concept comme un outil alternatif de transmission d'entreprise.

Encore embryonnaire et malgré les freins subsistants, le cadre juridique et fiscal se clarifie avec les premières applications pratiques. Celles-ci illustrent une grande diversité de situations pour lesquelles la fondation actionnaire s'avère pertinente et mérite que l'on se penche sur ce qu'elle peut apporter de par sa transversalité, alliant pérennité économique, financement de l'intérêt général et planification familiale.

Sommaire du dossier

| | |
|--|------|
| > La constitution de la fondation actionnaire..... | 02.1 |
| > Le fonctionnement de la fondation actionnaire..... | 02.2 |
| > La fiscalité de la fondation actionnaire..... | 02.3 |
| > Tableau de synthèse..... | 02.4 |